



**ANSD**

Agence Nationale de la  
Statistique et de la Démographie

## NOTE DE PRESSE

# PRINCIPAUX RESULTATS DU RGPH-5 2023

9 juillet 2024 - L'ANSD publie les résultats détaillés du 5<sup>e</sup> Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), lors d'une cérémonie présidée par le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Abdourahmane Sarr. Lors de cette rencontre, le Directeur général de l'ANSD, Dr Abdou Diouf a présenté les principaux résultats issus du RGPH-5 :

Au Sénégal, la population résidente totale en 2023 est de **18 126 390 personnes (50,6%** d'hommes et **49,4%** de femmes). Cette population est constituée à 98,9% par des individus de nationalité Sénégalaise. Entre 2013 et 2023, elle a augmenté de **2,9%** par an ; à ce rythme, l'effectif de la population va doubler dans 25 ans.

### + La population du Sénégal est très jeune

La moitié de la population résidente a moins de 19 ans et les moins de 15 ans représentent 39% de l'effectif total. Les moins de 35 ans constituent 75% des résidents en 2023.

### + La population est de plus en plus urbaine (54,7%) et concentrée dans les régions de Dakar (22%), Thiès (13%) et Diourbel (12%)

Près de la moitié de la population (47,0%) est concentrée dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel. La région de Dakar se démarque avec une proportion de 22% de la population totale du pays sur 0,28% du territoire soit une densité de 7 277 habitants par km<sup>2</sup>.

### + La population est relativement peu scolarisée avec une faible proportion ayant effectué une formation professionnelle

Le taux brut de scolarisation (TBS) qui évalue l'accès des individus scolarisables par cycle s'établit à 18,2% pour le préscolaire, 81,0% pour le primaire, 50,6% pour le moyen et 30,3% pour le secondaire. Le taux brut de scolarisation est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, quel que soit le cycle d'études. Quel que soit le cycle d'enseignement considéré, Ziguinchor dispose du TBS le plus élevé. Au cycle primaire, le TBS est de 99,2% dans la région de Ziguinchor, 98,3% à Dakar et 94,5% à Thiès.

Seul, un (1) sénégalais sur dix (10) de la tranche d'âge 15-59 ans, a fait une formation professionnelle.

### **+ La fécondité diminue entre 2002 et 2023**

Le nombre moyen d'enfants par femme à la fin de sa vie procréative est passé de 5,3 enfants en 2002 à 4,2 enfants en 2023. A l'exception de Diourbel, les régions les plus urbanisées ont les niveaux de fécondité les plus faibles: Dakar (2,8 enfants par femme), Ziguinchor (4,0 enfants par femme), Thiès (4,1 enfants par femme). En revanche, on compte en moyenne 6,0 enfants par femme pour Sédhiou et 5,8 enfants par femme pour Kaffrine.

### **+ L'espérance de vie à la naissance augmente**

L'espérance de vie à la naissance au niveau national est passée de 64,7 ans en 2013 à 68,9 ans en 2023 ; Celle-ci est de 70,0 ans pour les femmes contre 67,7 ans pour les hommes. En zone urbaine, cet indicateur s'établit à 71,4 ans, contre 67,7 ans en milieu rural. Elle est plus élevée dans les régions les plus urbanisées, Dakar (72 ans), Thiès (71,3 ans) et Diourbel (70 ans).

### **+ Les faits d'état civil sont insuffisamment déclarés**

Les données montrent que près de 1 enfant sur 10 âgé de 0 à 5 ans ne possède pas d'acte d'état civil.

Les décès et les mariages sont déclarés respectivement à 45,8% et 47,9%.

### **+ Le Sénégal est plus un pays d'émigration que d'immigration**

Au cours de la période 2018-2023, le Sénégal a enregistré 56 401 immigrants internationaux (entrées) contre 166 561 émigrants (sorties). La France, l'Espagne et l'Italie sont les principaux pays de destination des émigrants, enregistrant respectivement 20,7% ; 14,9% et 15,3% des flux d'émigrants de ces cinq dernières années.

### **+ La majorité des sénégalais sont propriétaires de leur logement**

Au plan global, 67,4% des ménages sont propriétaires de leurs logements, tandis que les ménages locataires et copropriétaires représentent respectivement 23,3% et 5,1%.

En milieu urbain, 55% des ménages sont propriétaires de leur logement, en revanche, à Dakar, seuls 38,8% des ménages sont propriétaires.

### **+ L'électricité et le gaz sont largement utilisés dans les ménages sénégalais**

Au niveau national, 74,4% des ménages utilisent l'électricité comme mode d'éclairage. S'agissant des régions, l'utilisation de l'électricité comme mode d'éclairage est plus élevée à Dakar (98,7%), Thiès (87,6%), Diourbel (79,7%) et Ziguinchor (74,8%). Dans les autres régions, seuls 50% des ménages ont accès à l'éclairage électrique.

Le gaz reste le combustible de cuisson le plus utilisé par les ménages (45,2%). En zone urbaine 68,0% des ménages utilisent le gaz de cuisson et 92,3% dans la région de Dakar.

## **+ L'accès à l'eau potable se répand dans les logements des ménages**

Le robinet dans le logement constitue la principale source d'approvisionnement en eau de boisson des ménages. Les ménages sénégalais disposant de robinet à domicile représentent 69,9% en 2023, contre 37,9% en 2002.

En zone urbaine 89,4% des ménages disposent de robinet dans le logement (68,1% en 2002), ils sont seulement 53,8% en zone rurale à bénéficier de ce service (11,3% en 2002).

## **+ Les systèmes d'évacuation des eaux usées par égout sont encore peu utilisés**

Globalement, 41,6% des ménages utilisent la rue/nature comme mode d'évacuation des eaux usées, 19,2% un réseau d'égout, 14,5% une fosse/puisard et 11,0% un canal fermé.

La majorité des ménages ruraux (68,5%) déversent les eaux usées dans la rue/nature et 11,1% utilisent le trou creusé comme mode d'évacuation. En revanche, les ménages urbains utilisent principalement les réseaux d'égouts canalisés (30,4%), la rue/nature (25,8%) et la fosse/puisard (19,5%) pour l'évacuation des eaux usées.

## **+ 73 sénégalais sur 1000 souffrent d'un handicap**

En 2023, le taux de prévalence du handicap est évalué à 7,3% au niveau national. Il est en légère hausse par rapport à 2013 où il était ressorti à 5,9%. Le handicap est plus présent chez les femmes (7,8%) que chez les hommes (6,7%).

Dans la tranche d'âge des 35-64 ans, la prévalence du handicap visuel est de 7,1% et celle liée à la mobilité est de 5,9%.

## **+ 44,5% des ménages au Sénégal comptent au moins un individu pratiquant une activité agricole**

Au Sénégal, 44,5% des ménages sont des ménages agricoles dont la majorité (67,7%) réside en milieu rural.

Les chefs des ménages agricoles sont principalement des hommes (83,9%). A l'échelle régionale, Dakar (27,6%) et Ziguinchor (25,2%) regroupent le plus grand nombre de ménages agricoles dirigés par des femmes.

Environ 71,2% des ménages agricoles pratiquent l'agriculture pluviale, 87,1% s'adonnent à l'élevage, 16% à l'horticulture et 3,6% à la pêche.

Au niveau national, 22,2% des ménages agricoles utilisent du matériel motorisé (tracteur, motopompe, décortiqueuse ou moissonneuse batteuse), et 76,5% du matériel attelé.

## **+ Plus d'une femme sur deux participe à l'activité économique**

Les femmes en activité sont majoritairement (61,9%) travailleurs indépendants, parmi elles 4,8% sont des employeurs/patrons. Elles s'activent plus dans le secteur tertiaire (61,5%).

Contacts Presse : Awa Diop GAYE, Cheffe de la Section sensibilisation/Communication du RGPH-5.

### **CONTACTS**

**Tél : 77 375 36 56 - E-mail : [awa.diop@ansd.sn](mailto:awa.diop@ansd.sn) - [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)**